

## **Accord de Coopération entre les boroughs de Londres et l'académie de Paris**

Dans le cadre des Accords du Touquet et de Paris, signés par les ministres anglais et français en 2003, et de l'arrangement administratif du 9 juin 2006, l'Académie de Paris et les boroughs de Londres ont conclu un Accord de Coopération durable entre ces deux régions.

### **1 Objectifs du partenariat**

#### **1.1. Objectifs généraux**

Les deux parties conviennent d'encourager l'ouverture internationale des établissements des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés des deux régions, de développer les compétences langagières des enseignants et élèves dans la langue du partenaire, dans le cadre du plan de la rénovation de l'enseignement des langues vivantes, de contribuer au rapprochement des systèmes éducatifs français et anglais et à la construction de l'Europe de la Connaissance, conformément au processus de Lisbonne.

#### **1.2. Objectifs spécifiques et modalités de mise en œuvre**

Approfondir la formation des enseignants pour une amélioration de la qualité des apprentissages et des enseignements des langues vivantes dans les établissements scolaires par l'organisation de séminaires de contact bilatéraux, de visites d'étude, de partenariats bilatéraux durables, de mobilités d'enseignants et d'élèves.

Renforcer l'accompagnement et le soutien des projets bilatéraux pour les déplacements de classes chez les partenaires.

Renforcer la coopération et approfondir la concertation sur les questions éducatives, en développant les échanges d'experts et de décideurs par l'organisation de visites d'études, de formations spécifiques sur des thèmes d'intérêts communs (connaissance des structures éducatives, expertise en matière d'enseignement d'une langue étrangère, visites d'établissements scolaires).

Renforcer l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication au service des échanges scolaires par des échanges de bonnes pratiques avec les TIC, par le soutien technique aux établissements impliqués dans des projets bilatéraux de coopération, par l'inscription des projets dans le cadre eTwinning et le London Grid for Learning.

Développer la motivation, les compétences langagières et l'ambition des élèves, en soutenant les mobilités de classes chez les partenaires pour permettre aux enfants et aux jeunes d'utiliser une autre langue dans des situations réelles de communication.

Développer et valoriser les projets de coopération bilatéraux et les méthodologies innovantes d'apprentissage des langues et de découverte interculturelle pour améliorer les stratégies individuelles d'apprentissage.

## **2 Suivi, évaluation et financement des actions**

Un groupe de pilotage mixte est constitué avec les responsables des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés de Paris, le DAREIC de Paris et les responsables des Local Authorities de Londres.

Il a pour mission de proposer un calendrier des actions, veiller au bon déroulement des actions arrêtées, établir un nouveau plan d'actions sous la forme d'un avenant au présent accord de partenariat. Il établira un rapport annuel portant sur les résultats de l'accord.

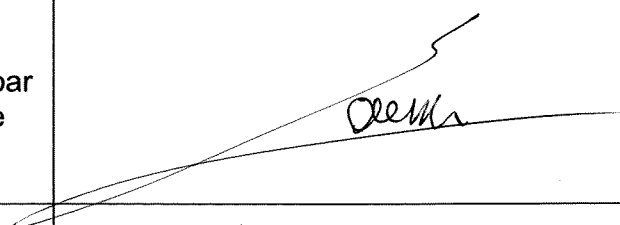
Les actions prévues en France seront financées sur les crédits pédagogiques de l'Académie de Paris dont une partie sera abondée dans le cadre du pilotage national des accords franco-britanniques. Les actions prévues en Angleterre seront financées sur les programmes et les fonds mis à disposition des boroughs par les agences en charge de la mise en oeuvre de l'accord éducatif franco-anglais au nom du ministère anglais de l'Education (DCSF).

## **3 Durée de l'accord et modalités de mise à jour**

L'accord est conclu pour une durée de trois ans à compter de la rentrée scolaire 2008-2009.

L'accord est renouvelable si les deux parties le souhaitent à l'issue de ces trois années.

Le présent accord est signé en deux exemplaires le 24 mars 2009 à Londres, en français et en anglais, par

<p>Pour le Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris et par délégation, le Directeur de l'academie <b>Michel SOUSSAN</b></p>	
<p>National Director for Languages <b>Dr Lid King</b></p>	